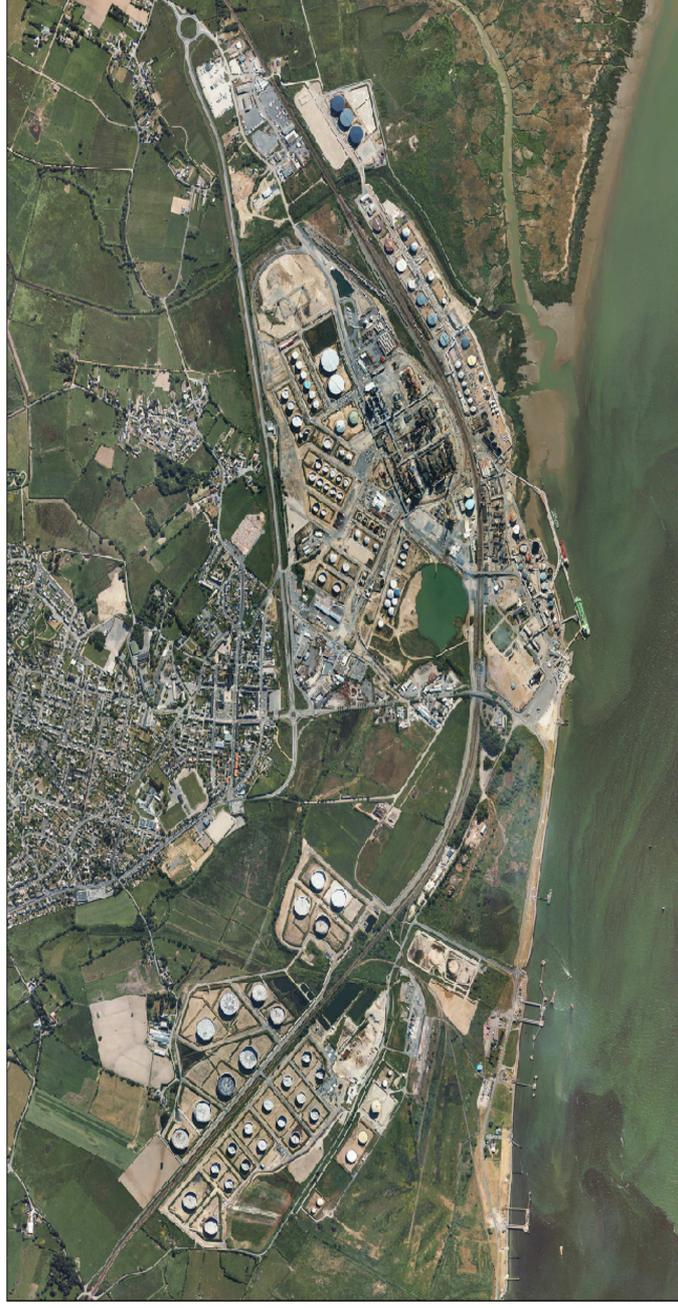


Commission de suivi de site (CSS) - DONGES

**Réunion du
16 décembre 2015** **Actions des services de l'État**



Ministère de
l'écologie, du
développement
durable et de
l'énergie

*Ministère de l'écologie, du développement
durable et de l'énergie*

www.developpement-durable.gouv.fr

1- Total Raffinage France :

- 7 visites d'inspection 2015
- Autre sujets d'actualité

2- Antargaz :

- 3 visites d'inspection 2015



Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection réalisée le 13/03/2015

Sujets : Rejets dans l'air – plan de surveillance des quotas de CO₂ –
surveillance des émissions dans l'environnement

- La raffinerie est un établissement prioritaire au titre de ses émissions dans l'air sur le plan local et national :

les sujets abordés lors de l'inspection sont :

- suites de l'inspection de 2013 sur le sujet des émissions dans l'air de composés organiques volatils (COV)
- vérification des dispositions en place pour surveiller les émissions de CO₂ dans le cadre du système européen d'échange de quotas pour la période 2013-2020
- vérification des dispositifs de surveillance des émissions en poussières et oxydes d'azote (NO_x) pour les chaudières 5 et 7

⇒ Réponses de l'exploitant par courrier du 25 octobre 2015

Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection réalisée le 10/04/2015

Sujet : Prévention des risques liés au vieillissement (PM2I) - bacs et massifs

- contexte : suite de la fuite sur le bac P877 en septembre 2014

- références réglementaires : arrêté ministériel du 26 mai 2014 relatif à la prévention des accidents majeurs, du 4 octobre 2010 relatif à la prévention des risques accidentels pour les sites autorisés et du 3 octobre 2010 relatif au stockage en réservoirs aériens manufacturés de liquides inflammables exploités dans un stockage soumis à autorisation au titre de la rubrique 1432

⇒ objectifs du PM2I : **mettre en place une stratégie pour assurer un contrôle périodique des équipements (réservoirs, capacités, massifs, cuvettes, mesures de maîtrises des risques instrumentés, tuyauteries) afin de contrôler leur état et déterminer les suites à donner à ces contrôles si nécessaires.**

- constats lors de l'inspection du 10/04/15 :

- **dispositions concernant le contrôle des massifs et réservoirs non totalement respectées** : par exemple, suite à une visite de l'exploitant en 2012 sur le massif du réservoir 813, l'exploitant n'a pas mis en place de mesures correctives (un délai de 6 mois est prévu par la réglementation).

- **l'organisation pour la mise en œuvre du plan de modernisation ne répond pas totalement aux objectifs de la réglementation** : si un équipement doit faire l'objet d'une action corrective et de travaux, le service chargé de la mise en œuvre et du suivi du PM2I n'est pas clairement identifié.



Inspections 2015 : principales demandes

Inspection réalisée le 10/04/2015 (suite)

Sujet : Prévention des risques liés au vieillissement (PM2I)
- bacs et massifs

⇒ **Arrêté de mise en demeure du 26/08/15 concernant la mise en œuvre opérationnelle du plan de modernisation :**

- 1. absence de stratégie, au titre du PM2I, pour le contrôle de l'état des équipements et pour la détermination des suites à donner à ces contrôles – *délai de 6 mois*
- 2. la non-mise en œuvre des mesures prioritaires sur le massif du réservoir 813 présentant un désordre de classe maximale D3P – *délai de 3 mois*
- 3. la non-mise en œuvre des opérations correctives sur les massifs des réservoirs N°53, 502, 608, 801, 857, 868, 867, 870, 889, 890, 891 et 893 présentant un désordre de classe D3 – *délai de 6 mois*

Réponses de l'exploitant par courriers du 10 juillet et du 23 octobre 2015 sur les trois points de l'AP de mise en demeure du 26/08/15 :

1. clarification de la stratégie à échéance février 2016
2. massif du réservoir P813 réparé en septembre 2015
3. travaux en cours sur les massifs susvisés pour finalisation avant février 2016



Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection réalisée le 07/05/2015

Sujet : Suites de l'incident du 23/09/14 (fuite du bac P877)

Suivi de l'arrêté de mise en demeure du 01/12/14 : il porte sur les points

suivants :

- pour les rétentions des bacs P876, P877 et P878, respecter sous 3 mois les dispositions des articles 19 (alinéa 3), 22-2-1 (alinéa 2) et 24 (tiret 2 de l'alinéa 2) de l'arrêté ministériel du 3 octobre 2010 susvisé, qui disposent :

1. Article 19 – alinéa 3 : *« l'exploitant veille à ce que les capacités de rétention soient disponibles en permanence »*
⇒ *supprimer la présence de végétation dans les rétentions*
2. Article 22-2-1 – alinéa 2 : *« elles font l'objet d'une maintenance appropriée. L'exploitant définit par procédure d'exploitation les modalités de réalisation d'un examen visuel courant régulier et d'un examen visuel annuel approfondi ».*
3. Article 24 : *« ces dispositifs [...] sont fermés (ou à l'arrêt s'il s'agit de dispositifs actifs) sauf pendant les phases de vidange ».*



Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection réalisée le 07/05/2015

Sujet : Suites de l'incident du 23/09/14 (fuite du bac P877)

Suivi de l'arrêté de mise en demeure du 01/12/14 :

⇒ Réponses de l'exploitant par courrier du 27 février, 25 mars et 15 juin 2015

Point 1 : plan de fauchage revu par l'exploitant pour assurer la disponibilité des rétentions en permanence : ce sujet doit rester un point de vigilance pour l'exploitant

Point 2 : la fiche de description de poste pour un opérateur de jour intègre le contrôle des cuvettes, les modalités de vidange d'une cuvette de rétention en cas d'épisode pluvieux et la vérification de l'état de la végétation dans la rétention.

Point 3 : la vanne de purge de la cuvette du bac P877 a été vérifiée et confirmée fermée lors de l'incident ==> Renforcement des consignes et formations aux opérateurs par l'exploitant pour insister sur la règle demandant le maintien des vannes de vidange de cuvettes en position fermée.



Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection réalisée le 12/06/2015

**Sujet : Système de Gestion de la Sécurité (SGS) sur l'unité DEE,
dans le cadre du grand arrêt 2015 (GA)**

- Contrôle de l'implantation des brûleurs bas NOx à la DEE (distillation à économie d'énergie) lors du grand arrêt (article 8,1 de l'APC du 16/01/15)
- SGS :
 - Organisation du site pendant le GA dans le cadre de la prévention des accidents majeurs
 - Test d'une mesure de maîtrise des risques instrumentée (MMRIs) de la DEE dans le cadre du GA : capteur de pression
 - Demandes relatives à l'épisode odorant du 17/05/15 lors du réseau de nettoyage de torches
- Vérification des exercices d'application des procédures relatives à l'arrêt des trains



Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection réalisée le 15/10/2015

Sujet : Incident sur le bac P887 le 10/10/15

- Bac de gasoil de 10 000 m³ à toit fixe recevant coulée de l'HD2
- Rupture en partie haute du bac au niveau de la soudure frangible
- Objectifs de l'inspection du 15/10/2015 : interroger l'exploitant pour connaître l'origine de cet incident
- Demandes à l'exploitant suite à l'inspection sous 3 mois :
 - Les conclusions sur l'origine de l'accident
 - Les actions mises en œuvre pour supprimer ce risque à l'avenir
 - Les vérifications métallurgiques menées sur le bac avant remise en service et les modalités de réparations envisagées avec leur calendrier
 - Les justificatifs de traitement pour le produit souillé contenu dans le bac (mélange de gasoil et des produits d'extinction)



Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection le 08/12/2015

Sujet : Alkylation

Action nationale sur les détecteurs de gaz

- Détecteurs électrochimiques d'acide fluorhydrique (gaz toxique) :
 - formation du personnel effectuant la maintenance et les tests des détecteurs
 - Modalités de vérification de ces détecteurs par l'exploitant
 - Tests réels au cours de l'inspection sur certains détecteurs de l'unité
- suites de l'inspection du 02/07/14 concernant les détecteurs de gaz sur la caverne de stockage de propane
- questions sur l'étude de dangers de l'unité alkylation dans le cadre de l'analyse en cours par l'inspection des ICPE



Raffinerie TOTAL

Inspections 2015 : principales demandes



Inspection le 16/12/2015

Sujet : Sûreté

- inspection selon l'instruction gouvernementale du 30 juillet 2015 relative au renforcement de la sécurité des sites SEVESO contre les actes de malveillance.
- cf. point suivant de l'ordre du jour sur la mise en œuvre de cette instruction par la DREAL Pays de la Loire



Raffinerie TOTAL

Autres sujets d'actualité



- **Un arrêté préfectoral complémentaire relatif aux rejets dans l'air signé le 16/01/15**
 - en fonction de chaque polluant atmosphérique (hors SO₂), synthétiser dans un document les valeurs limites d'émission, la surveillance sur site et dans l'environnement, les demandes d'études de réduction et d'amélioration de la connaissance.
 - Prise en compte de la réglementation nationale revue en 2013 relative aux installations de combustion
 - acter le changement des brûleurs à la DEE au grand arrêt 2015 pour réduire les émissions d'oxydes d'azote
- **Révision en cours du Plan Particulier d'Intervention (PPI) pour la raffinerie** avec pilotage par la Préfecture : exercice réel prévu en janvier 2016

Inspection 2015

Inspection le 29/01/2015

Sujet : surveillance des équipements sous pression (ESP)

Le site de Donges est concerné par le sujet des ESP à deux titres :

- Antargaz est un exploitant d'ESP « classiques » (réceptifs tels que les deux sphères de GPL et certaines tuyauteries du site)
- Antargaz dispose d'une approbation spécifique en tant que centre en « autosurveillance » car il intervient en tant que centre contrôleur et remplisseur d'ESP transportables (bouteilles de gaz commercialisées)

Points contrôlés lors de l'inspection du 29/01/15 :

- surveillance en service des ESP dont Antargaz est l'exploitant :
 - Modalités de formation des agents en charge du suivi des ESP
 - Complétude de la liste des ESP
 - Gestion des dossiers
 - Implantation des équipements et de leurs organes de sécurité (notamment soupapes équipant les sphères de propane et de butane)
- suites de l'inspection du 06/06/2013 dans le cadre de l'action nationale « site en autosurveillance »

⇒ réponse de l'exploitant par courrier du 10 avril 2015

Inspection 2015

Inspection le 18/06/2015

Sujets : Prévention des risques liés au vieillissement (PM2I) -

Action nationale sur les détecteurs de gaz

- vérification de l'organisation générale du site liée au vieillissement
- vérification du recensement et de la définition et mise en œuvre d'un programme de surveillance pour les détecteurs de gaz (MMRIs)
- tests réalisés sur des détecteurs de gaz inflammables

⇒ *réponse de l'exploitant par courrier du 30 septembre 2015*

Inspection 2015

Inspection le 09/11/2015

Sujet : Sûreté

**pilotée par la DREAL, en présence
des forces de l'ordre et du SDIS**

- inspection selon l'instruction gouvernementale du 30 juillet 2015 relative au renforcement de la sécurité des sites SEVESO contre les actes de malveillance.
- cf. point suivant de l'ordre du jour de la CSS sur la mise en œuvre de cette instruction par la DREAL Pays de la Loire.

Observations et questions ?

Merci de votre attention

